

# L'air du temps



n° 73

**Nouvelle tarification  
du restaurant scolaire**

**Déneigement  
des voies communales**

**Gestion  
de la salle hors-sac**

**Ca bouge  
à la bibliothèque**

**L'activité des associations**



## Edito

Ne boudons pas notre plaisir ! La neige est tombée en quantité suffisante pour que les pistes, qu'elles soient de ski de fond ou de ski alpin, puissent ouvrir dès le 6 décembre pour les unes et le 13 décembre pour les autres. Et les skieurs étaient au rendez-vous !

Les efforts conjugués de la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère, de la commune, des associations et de tous les personnels contribuent à faire perdurer une activité hivernale bienvenue. Et c'est à préserver !

Cependant, chacun sait que cette activité reste très aléatoire tant elle est dépendante des conditions climatiques.

C'est pourquoi il est primordial de s'orienter vers une diversification des activités de loisirs de plein air qui peuvent être proposées en s'appuyant sur les infrastructures qui existent déjà et sur le potentiel que représente notre environnement. Un travail en ce sens a été entamé en partenariat avec la CCBI, le Parc du Vercors, le Syndicat Mixte du Pays Sud-Grésivaudan et des personnes du terrain. Ce chantier va se poursuivre et s'intensifier en 2009. Nous en reparlerons.

**Le conseil municipal  
souhaite à toutes et à tous  
de joyeuses fêtes de Noël !**

Pendant les vacances de Noël,  
la mairie sera ouverte les lundis 22 et 29 décembre  
et les mardis 23 et 30 décembre, aux heures habituelles.

L'Agence Postale sera, elle, ouverte tous les jours  
aux horaires habituels

décembre

2008

Accéder au portail

- Accueil
- Découverte
- Diaporama
- La mairie
- Formalités administratives
- Services au public
- Vie associative
- Bibliothèque
- Sur la neige au Col de Romeyère et dans les Coulmes

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux et des Commissions...

Tout ce qui se passe à la bibliothèque...

L'actualité de la station...

Les liens avec les mini-sites des associations...

C'est sur le site internet de la commune !

<http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>



## La salle hors-sac sera gérée par le Ski-Club



titre gratuit, les charges de fonctionnement (électricité, etc.) restant à la charge du locataire.

Concernant l'aménagement, le Ski-Club réalisera à ses frais les travaux nécessaires à la remise en état des locaux, la commune s'engageant à rembourser l'achat d'équipements à hauteur de 800 € (équipements qui resteront attachés à la salle).

**Un bail a été signé entre la commune et le Ski-Club pour la location de la salle hors-sac afin d'assurer son ouverture au public pour la saison hivernale 2008-2009.**

La location portant sur la période de décembre à fin avril, est consentie à

Le Ski-Club maintiendra l'activité de salle hors-sac aux jours et aux heures d'ouverture de la station : ski alpin et ski nordique. Le Centre Nordique des Coulmes s'est engagé à aider le Ski-Club à assurer cette mission.

## Nouvelle tarification pour la restauration scolaire

**Les élus ont décidé de remettre à plat le règlement lié à la restauration scolaire et notamment les conditions d'attribution de l'aide financière du CCAS.**

A ce jour, les bénéficiaires de cette aide étaient les enfants transportés, ainsi que les enfants non transportés dont les parents travaillent hors de leur domicile. Pour les familles aidées, la participation demandée était de 3 € par repas ; pour les autres, elle était de 5 €. Concrètement, les critères d'attribution de l'aide CCAS étaient difficiles à appliquer et quasiment tous les enfants bénéficiaient de l'aide.

Quelques chiffres sur le coût réel des repas :

- **Restaurant scolaire du village** (salle sous la placette de l'église)
  - 12 convives en moyenne pour 144 journées scolaires.
  - Charges (loyer, encadrement, assurance, repas témoin ...) : 3,33 € par repas.
  - Prix du repas (traiteur) : 4,72 €**Soit un coût total journalier et par enfant de 8,05 €**
- **Restaurant scolaire de la Balme** (Hôtel-restaurant de la Bourne)

- 13 convives en moyenne pour 144 journées scolaires.
  - Charges (encadrement) : 2,99 € par repas.
  - Prix du repas (traiteur) : 5 €
- Soit un coût total journalier et par enfant de 7,99 €**

**Ce bilan montre que le coût total d'un repas est en moyenne de 8 €, dont 3 € pour les charges et 5 € pour le repas lui-même. Sur l'année, le coût total est de 28 800 €**

Après débat, les élus se sont prononcés pour une simplification des conditions d'accès à l'aide du CCAS, à savoir l'application d'un tarif unique pour tous les enfants scolarisés.

Il a été proposé d'augmenter le tarif de façon modérée pour atteindre une participation des familles égale à 50% du coût total du repas, à savoir **3,5 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009** et **4 € à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009**.

**Ces propositions ont été soumises aux membres du CCAS qui les a approuvées lors de la réunion du 12 décembre.**

## Le point sur le budget

Un examen attentif de la situation budgétaire de la commune a été réalisé.

Il apparaît que, contrairement aux prévisions, le recours à l'emprunt ne sera pas nécessaire pour équilibrer le budget en fin d'exercice.

Certes des travaux d'investissement comme la sécurisation de la traversée de La Balme ont dû être reportés (nouvelles études demandées et prises en charge par les services du département) mais la situation résulte aussi d'une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Nous reviendrons prochainement sur la préparation du budget 2009 qui devrait traduire le début de la mise en œuvre des priorités du mandat, dans un cadre relativement contraint.

## Télévision numérique par satellite

A la demande du **Syndicat Intercommunal pour la Télévision et la Communication dans le Vercors (SITCV)** auquel la commune adhère, **les personnes en résidence principale sur la commune ont été consultées en novembre pour savoir si elles seraient éventuellement intéressées par un passage à la télévision numérique par satellite.**

**140 questionnaires** ont été distribués (50 par voie électronique et 90 sous forme papier dans les boîtes à lettres).

Les **79 réponses** reçues se décomposent comme suit :

- 65 foyers intéressés
- 8 foyers déjà équipés
- 6 foyers pas intéressés.

Les résultats ont été transmis au SITCV qui étudie, en partenariat avec le Syndicat pour la Télévision dans la Drôme, la possibilité d'une éventuelle aide au passage à la télévision numérique par satellite.





## Sécurité des bâtiments recevant du public

Il est de la responsabilité de la municipalité de garantir la sécurité dans tous les **Établissements Recevant du Public (ERP)** de la commune. Ceci concerne les bâtiments communaux (écoles, mairie, bibliothèque ...) mais également les hôtels, restaurants, gîtes ...

Les ERP sont classés en différentes catégories (de 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup>) en fonction de la **capacité d'accueil** : à Rencurel, la capacité d'accueil restant inférieure à 300 personnes, il n'y a que des établissements de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> catégorie.

Ensuite, le classement est fonction du **type d'activité** : Rencurel possède des établissements du type L (salles de réunions et à usage multiple), N (restaurants et débits de boissons), O (hôtels et pensions de famille), R (écoles et colonies de vacances), S (bibliothèques) et W (administrations et bureaux).

**Au niveau sécurité, l'accent est mis prioritairement au niveau des établissements « avec sommeil », c'est-à-dire du type hôtel, gîte, chambre d'hôte et centre de vacances.**

### Visite du Centre des Coulmes

Le 28 novembre dernier, s'est déroulée la **visite du Centre des Coulmes** sous la responsabilité du Major Bruno Collignon du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). La visite s'est très bien passée : les réserves faites lors de la visite précédente en 2005 ont toutes été levées, le registre de sécurité est complètement renseigné, l'exercice permettant de vérifier le bon fonctionnement du système de sécurité incendie s'est déroulé en toute quiétude grâce à la maîtrise parfaite du système par Frédéric Poirier, Directeur du centre.

## Déneigement des voies communales

Suite aux importantes chutes de neige autour du 10 décembre, Frédéric et Jean-Louis n'ont pas ménagé leur ardeur pour assurer un accès correct jusqu'à l'ensemble des habitations de la commune.

La hauteur de neige a atteint 80 centimètres au Col de Romeyère, et l'on pouvait mesurer une quarantaine de centimètres environ à la Balme. La municipalité tenait à rendre hommage aux employés communaux pour la tâche accomplie et ainsi rappeler à tous que ce travail est loin d'être facile.

**La mission principale confiée aux employés communaux est d'assurer l'accès aux résidences principales** desservies par les voies communales mais également par des chemins privés dans la mesure où le gabarit de ceux-ci le permet. Pour cela, ils effectuent un passage en début de matinée et un autre dans l'après-midi. Le déneigement des cours privées reste à la charge des particuliers.

**Ensuite, le déneigement concerne les espaces publics** : parkings publics, abords des écoles et de la Poste, arrêts pour le ramassage scolaire, places, ... **et également**

**les parkings des établissements recevant du public.** Le déneigement de zones de stationnement privées peut éventuellement être considéré lors du passage permettant l'ouverture des routes, mais cela reste aléatoire et dépendant des conditions de traitement des espaces publics.

**Pour le bon fonctionnement du service de déneigement**, la municipalité demande aux habitants de **respecter quelques règles de bon sens** :

- Stationner les véhicules de manière à ne pas gêner la circulation des chasse-neige.
- Pour les résidents des bourgs, éviter de stationner les véhicules sur les parkings publics dans la mesure où des espaces privés existent et... utiliser la pelle !
- Les véhicules stationnés sur des parkings publics doivent être déplacés rapidement après les chutes de neige afin de permettre le nettoyage de ces parkings... même si cela oblige à garer son véhicule un peu plus loin de son domicile !

Sans oublier que la première des précautions est, dans la mesure du possible, d'équiper son véhicule pour circuler au mieux sur des routes enneigées.





# Ca bouge à la bibliothèque !

A la demande du Conseil Municipal, la commission *Information, Communication et Activités Culturelles* a consacré deux réunions à la bibliothèque, les 24 octobre et 17 novembre. Il s'agissait de débattre autour des missions que la commune entend confier à la bibliothèque, d'examiner le projet de réaménagement des locaux, de bien cerner les obligations des différents intervenants et de faire des propositions en termes de fonctionnement (1).

Toutes les personnes qui s'étaient déclarées intéressées par la participation à la vie de la bibliothèque ont été invitées à participer à ces réunions.

Nous sommes maintenant entrés dans la phase de mise œuvre des orientations définies.

## Les locaux

La bibliothèque se trouve dans une salle qui est aussi utilisée certains vendredis par le *Club de la Doulouche*.

C'est aussi à la bibliothèque que la chorale, les cours de musique et les cours d'anglais organisés en soirée par l'association *Les DoMiChats* ont élu domicile.

**Beaucoup d'activités dans un espace restreint.**

La bibliothèque aurait besoin d'un

espace qui lui soit propre pour "faire vivre" les livres et mieux remplir ses missions, les associations d'un espace plus spacieux pour leurs activités.

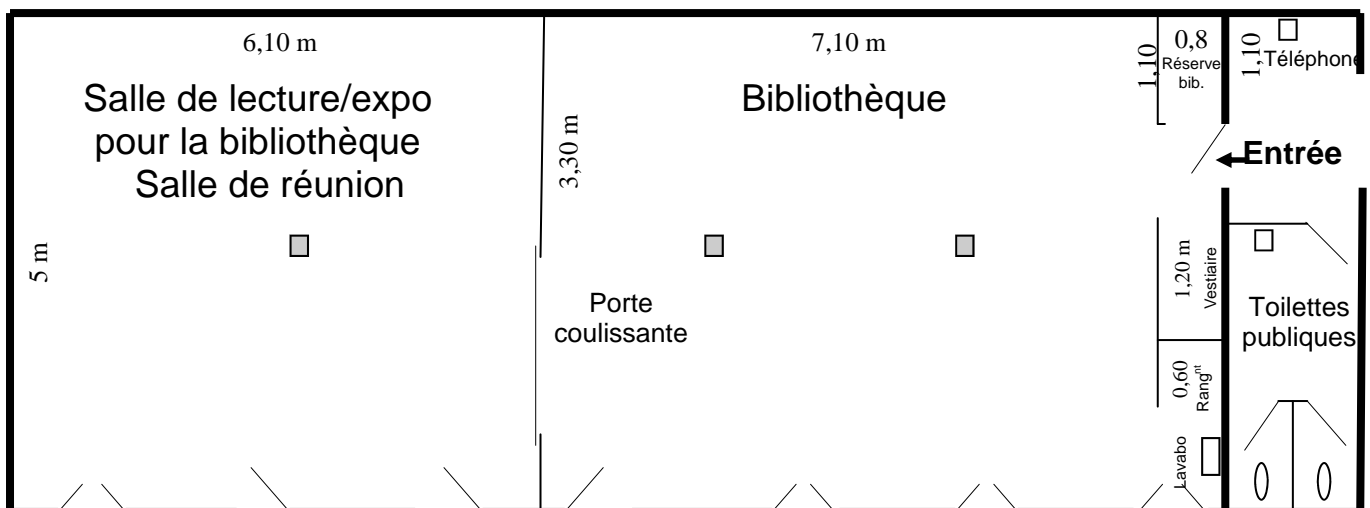
**La municipalité a donc décidé de réaménager les locaux du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie.**

- La salle contigue à la bibliothèque (environ 30 m<sup>2</sup>), un moment prêtée à un groupe de jeunes, deviendra salle d'exposition et de travail pour la bibliothèque mais pourra aussi être utilisée par les associations

comme salle de réunion ou d'activité (notamment celles mentionnées plus haut). Elle communiquera avec la bibliothèque par une porte coulissante.

- L'entrée de la bibliothèque sera aménagée côté Sud pour la rendre plus visible et plus conviviale (notamment l'hiver).
- L'accès aux toilettes sera amélioré.

**Un projet sommaire a été adopté par le Conseil Municipal.**



## Les forces en présence

Deux élus s'occupent plus particulièrement de la bibliothèque : Michel Eymard et Cécile Braida.

..... est **salariée à temps partiel** pour assurer en partie l'accueil à la bibliothèque.

**Un groupe de bénévoles** assure les diverses tâches à accomplir pour le bon fonctionnement de la bibliothèque :

Anick et Rudi Allseits, Betty et Jean Decouvreur, Monique Eymard, Suzanne Gauthier, Valérie Gauthier, Patricia Lefebvre, Catherine Lenoir.

## N'hésitez pas à les rejoindre !

Les besoins sont divers : assurer le prêt, équiper les livres, travailler avec

les écoles, assurer le service à domicile, réaliser des fiches, préparer des lots sur des thèmes ou des auteurs, proposer des animations : tables à thèmes, club lecture, défi lecture, lecture publique, expositions... s'occuper des relations avec les autres bibliothèques.



## Côté pratique

Frédéric et Jean-Louis ont installé **une boîte à livres** à côté du téléphone public.

Vous pourrez y déposer vos livres ou vos messages quand la bibliothèque sera fermée.

Ils ont également installé **une lampe à l'angle de la Mairie** pour sécuriser les déplacements de tous les utilisateurs de cette salle.

## Un petit clic !

La bibliothèque a maintenant une adresse courriel :

[bib.rencurel@orange.fr](mailto:bib.rencurel@orange.fr)

Pour toute demande de renseignements ou pour réserver vos livres, cliquez !

(1) Le compte-rendu de ces réunions peut-être consulté sur le site internet de la commune.





# Ca bouge à la bibliothèque !

L'équipe de la bibliothèque présente les nouveaux horaires... les nouveaux services...

## Les horaires

**A l'heure du goûter**, le soir après l'école, on peut satisfaire sa fringale de lecture.

La bibliothèque est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 16h55 à 17h55. On peut passer prendre un livre, en rendre un, rester lire...

**Et quand on a passé l'âge de l'école ?** On peut venir aux mêmes heures. .... assure le prêt, de même que le jeudi de 14h20 à 16h20.

## La lecture dans le panier

Le samedi matin, c'est primeur et épicer en haut et bibliothèque en bas ! Désormais, les bénévoles ouvriront la bibliothèque le samedi de 10 h à 12 h.



## Livres et moi - Livrez-moi...

Nous proposons de rétablir un service à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, comme cela a déjà existé à la bibliothèque.

Les personnes intéressées peuvent contacter Suzanne GAUTHIER au 04.76.38.97.15



## Bibliothèque Virtuelle Partagée

Vous trouvez que la bibliothèque manque d'ouvrages récents ? Nous aussi ! Mais, sans un généreux donateur, une bibliothèque de village n'a pas un budget qui lui permette d'ache-

ter les nouveautés de l'édition. Par contre, elle peut facilement mettre en relation les lecteurs et les livres.

**Vous avez des livres récents, vous les avez lus, vous ne voulez pas les donner, mais vous les prêteriez volontiers ?**

Il suffit de le signaler à la bibliothèque par message dans la boîte ou par mail. Nous dresserons la liste de ces ouvrages qui sera disponible sur le site et à la bibliothèque.

**Vous voulez emprunter un de ces livres ?**

Il suffit de le signaler et nous avertirons le prêteur pour qu'il dépose le livre à la bibliothèque et nous vous avertirons quand vous pourrez venir le chercher.

**Le prêt et l'emprunt seront gérés par la bibliothèque qui garantit l'anonymat des prêts et des emprunts.**

**Vous recherchez un livre ?**

Lancez votre avis de recherche. Nous le mettrons en ligne sur le site et l'afficherons à la bibliothèque.



## C'est l'Amérique !

On en a beaucoup parlé en octobre et novembre au moment des élections à la présidence des Etats-Unis d'Amérique. C'est pour cela que nous avons constitué un lot sur les USA à la fois « Jeunesse » et « adultes ».

Les Américains ont voté, mais il n'est jamais trop tard pour essayer de comprendre nos surprenants cousins d'Amérique.



## Noël

Actualité oblige, nous avons sélectionné une quarantaine de petits romans sur le thème de Noël, tous disponibles pour être empruntés à la bibliothèque. Vous pouvez aussi demander le dépliant qui les présente (sur papier ou sur fichier PDF)



## Coups de cœur !

**Vous avez aimé un livre ? Vous avez envie de faire partager votre plaisir ? N'hésitez pas, écrivez-nous !**

Envoyez un petit texte de présentation, sélectionnez un extrait, dites-nous pourquoi vous le conseillez, si vous le pouvez, ajoutez quelques lignes sur l'auteur, les autres livres qu'il a écrits ou d'autres livres sur le même thème...

**Nous assurerons la mise en page et la diffusion.**

Vous trouverez ces fiches à la bibliothèque et si vous recevez *L'Air du Temps* dans votre boîte électronique, vous les recevrez de la même façon.

Les enfants de l'école du village en réaliseront quelques-unes avant les vacances de Noël sur les livres qu'ils ont lus et aimés ce trimestre.



## Animations

**Une première animation** a eu lieu à la bibliothèque le mardi 16 décembre à 18 h 30 : soirée « Pyjama » autour du thème de Noël en direction des enfants de 3 à 7 ans.

Ceux qui visitent le site de Rencurel le savent déjà : chaque semaine, on peut lire le compte-rendu du travail de la bibliothèque avec les enfants de l'école du village, dans la page hebdomadaire « Bib'école ».

Vous n'avez pas Internet ? Consultez le classeur « Bib'école » à la bibliothèque.

## Courrier

Bonjour Didier,  
bonjour l'équipe municipale,

Bien, le site sur Rencurel ! Bravo, voilà des choses qui avancent.

Je voudrais faire une remarque concernant *L'Air du Temps* (qui est très bien lui aussi) : c'est dommage que les personnes qui n'ont pas internet le reçoivent en noir et blanc (si j'ai tout compris dans l'encart). Car ces personnes sont en général les personnes âgées :

- qui attendent *L'Air du Temps* avec impatience
- qui n'auront jamais internet et c'est dommage de les priver de couleur.

Autre suggestion (peut être tardive), concernant la bibliothèque : ce serait bien qu'elle devienne bibliothèque - ludothèque... J'ai des jouets à donner...

Bonne continuation.

Simone C.  
(le 24/10/2008)

### **L'Air du Temps en couleur ?**

En début de mandat, nous avons demandé à plusieurs fournisseurs des devis pour un tirage du bulletin mensuel en noir et blanc et pour un tirage en couleur.

Il s'avérait que, même chez le prestataire retenu pour ses tarifs avantageux et la qualité de son travail, le coût du tirage était multiplié par 5 si on passait au tout en couleur.

Le coût était multiplié par 2 si on se contentait de 2 pages couleur (1<sup>ère</sup> et dernière), comme ce fut le cas pour le n° 66.

C'est pourquoi l'équipe municipale avait opté pour un tirage noir et blanc (180 ex. pour un coût au n° de 0,38 €).

Faut-il reconsidérer la position ?

L'argument de Simone C. est-il partagé ?

Dans l'immédiat de nouveaux devis vont être demandés.

### **Une ludothèque ?**

Pourquoi pas une ludothèque si le besoin est ressenti, si des volontaires pour la gérer se manifestaient ?

Peut-être faut-il ménager cette possibilité dans le cadre du réaménagement des locaux du RC de la mairie ? Ou ailleurs ?

La question a le mérite d'être posée !

L'équipe municipale

## Repas des aînés

C'est par une belle journée d'hiver avec un manteau neigeux étincelant sur la Balme, mais un thermomètre frisant les 10 degrés en dessous de zéro, que se sont retrouvés à l'Hôtel Restaurant de la Bourne 25 seniors de Rencurel, invités du Centre Communal d'Action Sociale de notre commune. Après le traditionnel mot d'accueil de Didier Lattard, notre Maire, le verre de l'amitié était levé. Il n'en fallait pas plus pour aiguïser les appétits de nos anciens.

Après un délicieux saucisson brioché, un poisson de nos lointains océans (j'ai nommé la lotte à l'américaine) et un non moins délicieux

rôti de boeuf, une salade verte venait ragaillardir nos convives. Aux fromages que l'on ne saurait oublier dans nos montagnes succédaient les profiteroles au chocolat. J'en connais quelques uns qui se seraient bien resservis !

Cerise sur le gâteau : des friandises et le verre de notre clairette de Die.

Voilà une bonne journée passée ensemble et une bonne façon de tisser des liens d'amitié entre les habitants du village. Encore merci pour l'initiative et à l'année prochaine.

Robert,

l'un des heureux convives.



## Le Sou des Ecoles donne rendez-vous

La première A.G. du Sou des Ecoles de Rencurel a eu lieu le vendredi 12 décembre. Les parents avaient fait le déplacement pour connaître les projets ainsi que les animations qui auront lieu tout au long de l'année 2009.

Mais, malheureusement, pas de nouveau membre dans le bureau de l'association.

Des réunions seront programmées régulièrement. La prochaine aura lieu au mois de janvier pour l'organisation de l'après-midi "jeu", qui se

déroulera le dimanche 22 février 2009. Lieu et horaires seront précisés dans un prospectus distribué dans les boîtes à lettres.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles souhaite une bonne et heureuse année 2009 aux lecteurs de *L'Air du Temps* et espère les voir nombreux lors de la prochaine réunion.

2009



## Téléthon 2008 : record battu !

Dimanche, la vente de couscous a remporté un vif succès puisque 160 parts ont été vendues, soit une participation de la moitié du village. Merci encore à tous, une fois de plus. Grâce à vous, la participation 2008 du village s'élève à la somme jamais atteinte de 1376,40 euros !

## Matinée boudin : relève assurée



Un grand merci à toute l'équipe : Claude Daulny, Christine Glénat-Bello, Jacqueline Repellin et Suzanne Gauthier et le renfort à l'épluchage des 43 kilos de légumes : Josette et Yvette Locatelli.

Rendez-vous l'année prochaine.

Cendrine Locatelli, trésorière et Catherine Lenoir, responsable

Cette année encore, les amateurs de boudin se sont bien régalez ! Merci au groupe des jeunes - Clément, Florent, Laetitia, Sarah, Ismaël et les autres - qui se sont mis à la disposition du Syndicat d'Initiative pour assurer la réussite de cette matinée boudin. Bien sûr, Jean-Paul était là pour orchestrer cette savoureuse préparation et Claude était venu ajouter la petite touche "créole", mais tous deux nous ont garanti que la relève était assurée et qu'avec cette équipe de jeunes on pouvait s'attendre encore à de nombreuses matinées comme celle là.

Le bureau du SI



## Le Club de la Doulouche a fêté ses octogénaires



Le 17 octobre dernier, le Club de la Doulouche a fêté les 80 ans de trois de ses membres, Lucie Callet, Reine Chabert et Gilberte Sappey. Le repas d'anniversaire a été servi à l'hôtel de la Bourne.

Les 45 convives présents ont apprécié la fameuse tête de veau, suivie des ravioles, du pigeon aux petits pois et du délicieux gâteau d'anniversaire, accompagné du verre de clairette offert par ces toutes jeunes octogénaires.

Jean Gauthier

**L'Air du Temps**  
est tiré en noir et blanc  
en 180 exemplaires  
par le Centre de reprographie  
Vigny-Musset,  
50, allée des Deux Mondes  
à Grenoble.  
Il est diffusé dans les boîtes à lettres  
des habitants  
qui n'ont pas la possibilité  
ou manifesté le désir de le recevoir  
en couleur via leur adresse courriel.

**L'Air du Temps n° 74**  
paraîtra mi janvier 2009  
Merci aux associations  
de déposer leurs articles  
ou les dates de leurs manifestations  
en mairie **avant le 9 janvier**  
ou, mieux encore, d'envoyer tout ceci  
à l'adresse courriel de la mairie :  
**rencurel.mairie@orange.fr**

## Le Sou des Ecoles fête Noël

Le Sou des Ecoles de Rencurel organise  
**le vendredi 19 décembre à 17h30**  
**son marché de Noël et son arbre de Noël**

### Programme de la soirée



- ⇒ **17h30** : ouverture du marché de Noël et de l'arbre de Noël,
- ⇒ **17h50** : chants de Noël de l'école du village,
- ⇒ **18h10** : chants et spectacle des enfants de la Balme-de-Rencurel,
- ⇒ **18h30** : chants de Noël par la chorale « Les DoMiChats » et l'école de musique de La Chapelle-en-Vercors,
- ⇒ **19h00** : arrivée du Père-Noël sur son traîneau.

Il y aura comme chaque année une buvette et des pâtisseries pour régaler petits et grands.

## Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Par qui ?
Mardi 16 décembre 18h30	Soirée « pyjama »	Bibliothèque	Equipe de la bibliothèque
Vendredi 19 décembre 17h30	Marché et arbre de Noël	La Scie	Sou des Ecoles
Dimanche 28 décembre 10h30	Sortie raquettes	Les Coulmes	Foyer ski de fond Col de Romeyère
Samedi 3 janvier <b>2009</b> 14h à 16h (1)	Sortie ski de fond (avec le club des Coulmes)	Les Coulmes	Foyers ski de fond Col de Romeyère & Presles
Vendredi 9 janvier 14h	Galette des rois	La Scie	Club de la Doulouche
Samedi 10 janvier 14h à 16h (1)	Sortie ski de fond (avec le club des Coulmes)	Les Coulmes	Foyers ski de fond Col de Romeyère & Presles
Samedi 10 janvier 17h	Descente aux flambeaux pour les enfants	Col de Romeyère	Ski-Club
Vendredi 16 janvier 15h30 et 21h	Cinéma : <i>A la recherche du bonheur</i>	La Scie	Syndicat d'Initiative Club de la Doulouche
Samedi 17 janvier 14h à 16h (1)	Sortie ski de fond (avec le club des Coulmes)	Les Coulmes	Foyers ski de fond Col de Romeyère & Presles
Samedi 17 janvier 18h	Sortie ski de fond + raclette	Les Coulmes	Foyers ski de fond Presles
Samedi 24 janvier 14h à 16h (1)	Sortie ski de fond (avec le club des Coulmes)	Les Coulmes	Foyers ski de fond Col de Romeyère & Presles
Samedi 31 janvier 14h à 16h (1)	Sortie ski de fond (avec le club des Coulmes)	Les Coulmes	Foyers ski de fond Col de Romeyère & Presles

(1) Inscription au Foyer de Fond de Presles.

## Petites annonces

### Recherche

Si vous disposez d'une **cuisinière**, de **tables ou chaises**, le ski-club est prêt à vous en débarrasser .... pour équiper la salle hors-sac.  
 Tél. : 04 76 38 98 18

### Propose

#### Cours ESF au Col de Romeyère

**Pendant les vacances scolaires :**  
 cours collectifs débutants et 1 étoile (dès 4 personnes) et leçons particulières (1 à 2 personnes)  
**Toute la saison :**  
 cours collectifs si 4 personnes de même niveau et leçons particulières

#### Tarifs :

Cours collectifs (1h30) : 14 €  
 Leçons particulières (1h) : 34 €

#### Renseignements et réservations :

Patrick PEYSSON  
 04.76.36.68.50  
 06.25.57.23.59  
 patrickpeysson@orange.fr

## Transport à la demande

Renaud Callet vous emmène  
**à Saint-Marcellin**

**Lundi 5 janvier 2009**  
**Vendredi 16 janvier 2009**  
**Jeudi 29 janvier 2009**  
**Lundi 9 février 2009**  
**Lundi 23 février 2009**

Tarif aller-retour : 4 €

**N'oubliez pas de réserver au 0820 08 38 38 !**

## Etat civil

**Henriette Romey**  
 nous a quittés le 8 décembre.

Le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à son mari et à sa famille.